

 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	DRAINAGE	15413

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.1.1 Les services de drainage sont les suivants:

- .1 Réseau d'égout sanitaire sous terre et hors terre.
- .2 Réseau d'égout pluvial sous terre et hors terre.

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1.1 Tuyauterie

Localisation	Usage	Diamètre	Matériel	Joint
Sous terre	Pluvial	100 mm et + (2)	PVC SDR 28/35	Emboîtement
	Sanitaire	75 mm et -	PVCDWV cédule 40	Collé
		100 mm et +	PVC SDR 28/35	Emboîtement
Hors terre	Pluvial	75 mm et +	Fonte	Mécanique
	Sanitaire	50 mm et -	Cuivre DWV (1)	Soudure
		75 mm et +	Fonte	Mécanique

Note: (1) La tuyauterie de drainage des urinoirs sera PVC-DWV.

(2) La tuyauterie de drainage pluvial sous terre ne devra pas être inférieure à 100mm (4") de diamètre.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

- 3.1.1 Les drains de toit seront fournis et installés par l'entrepreneur couvreur mais raccordés par l'entrepreneur plombier (voir section 07500, couverture à membrane). Les drains de toit de type mécanique sont interdits.
- 3.1.2 Installer un système d'amorçage de siphon pour les drains de plancher du bâtiment avec électro-valve et minuterie pour ouverture 15 à 20 secondes toutes les 24 heures. **L'amorceur de siphon devra être de la compagnie Zurn modèle Z1020 ou équivalent approuvé.**